

Rendez-vous « bout de champ »

Retour d'expérience sur l'exploitation d'un fond de vallée

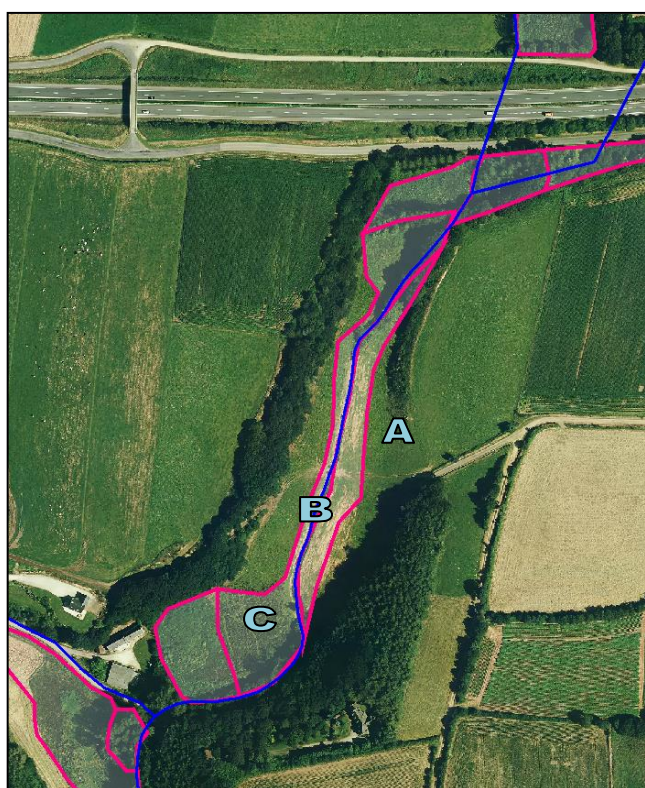
Les prairies humides posent souvent des problèmes de gestion aux exploitants agricoles : proliférations des joncs diffus, maladies, sur piétinements... . Nous avons souhaité échanger techniquement de l'exploitation agricole de ces milieux via le retour d'expérience d'un agriculteur et l'expertise d'un agronome fourrager.



Intervenant : Benoit Possémé, Chargé d'étude fourrage, Chambre régionale d'agriculture de Bretagne

Exploitant agricole: Patrick Picart, Bodilis, éleveur laitier et Porcs

Caractéristiques des parcelles visitées



ZOOM sur les parcelles visitées. « Extrait de l'inventaire des zones humides »

- Proches des bâtiments de l'exploitation
- 2 ha 20
- Fond de vallée, parcelles traversées par un cours d'eau

Historique

Ces parcelles ont été délaissées dans les années 90, puis reprises par Patrick Picart dans les années 2000. Pour les défricher, elles ont été gyrobroyées puis labourées. A noter que pendant les 2-3 années qui ont suivi, l'exploitant n'a pas pu retourner dessus pour les faucher, car la portance était très mauvaise.

La parcelle est en partie drainée (drain situé sur le secteur A, parallèle au cours d'eau).



En 2008, la parcelle fauchée était recouverte de joncs INFOS / Des analyses montrent que le pâturage des regains de prairies à joncs peut avoir une bonne valeur alimentaire. La teneur en oligo élément est intéressante et va permettre une diversification de l'alimentation. Par contre, si l'animal entre dans la parcelle alors que le fourrage est bien avancé celui-ci sera moins bien valorisé.

Mode de gestion

L'objectif de l'exploitant est de limiter le développement du jonc diffus et de favoriser les graminées. Pour ce faire, il a divisé l'ilot en 4 paddocks qu'il fait pâturer par ses vaches laitières.

Les 65 vaches restent une nuit : Fort chargement instantané.

La forte pression du pâturage limitant la sélectivité, les vaches sont moins difficiles et pâturent mieux le paddock. C'est une composante de leur ration journalière.

De plus le temps de présence des animaux étant limité, le temps de repos des prairies est amélioré favorisant ainsi les bonnes fourragères. Les refus sont broyés 3 à 4 fois par an (juin / juillet / fin septembre), compter 3 heures pour les 4 paddocks. Ce mode de gestion a limité nettement le développement du jonc diffus.

La parcelle, bien riche, reçoit 40-50 UN par an.

Des traitements localisés au garlon sont opérés pour éliminer les indésirables (ZNT 5 mètres des cours d'eau).

Remarques : Laisser quelques bêtes longtemps sur de grande surfaces de prairies humides peut poser problème : refus / surpâturages. Le piétinement va sectionner les rhizomes du jonc diffus, les graines tombées auront la lumière suffisante pour se développer. Et le jonc se développera.

Les génisses restées longtemps dans une même parcelle risquent de perdre en performance par manque de fourrages, les repousses d'herbe sont en effet pénalisées par un pâturage continu. De plus, un pâturage permanent auto-entretien le parasitisme. Mettre en place un pâturage tournant avec des temps de repos importants sera plus bénéfique.

Accessibilité

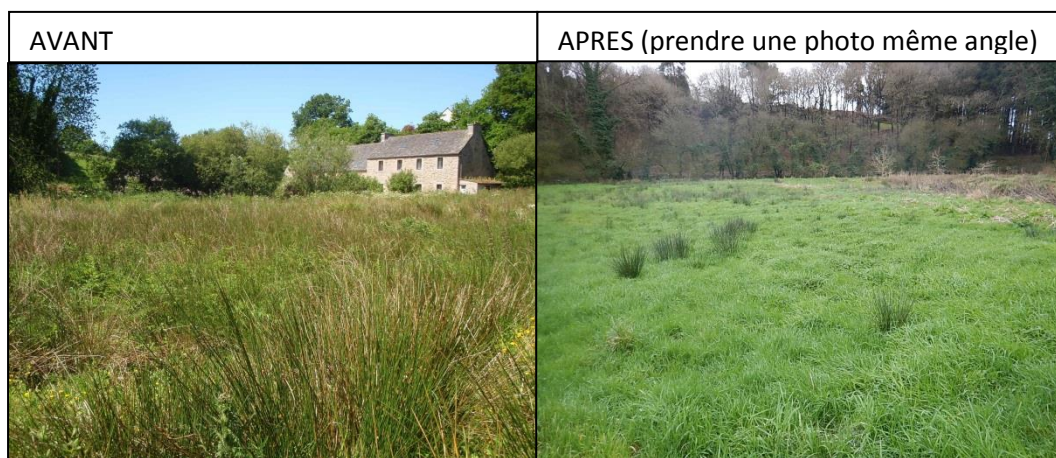


Les prairies humides sont accessibles par les laitières via un chemin d'exploitation conçu par l'exploitant pour accéder aux prairies sur l'autre versant. Le chemin a été décaissé sur 50 cm puis remblayé avec des cailloux et du sable pris sur place*.

Pour traverser le cours d'eau, l'exploitant a créé un pont avec des traverses de chemin de fer montées sur 2 poteaux électriques. Les 2 poteaux débordent de 2m50 de part et d'autre des berges. Le pont est largement franchissable en tracteur. (Coût estimé : 400-500 € pour la location de pelle).

**ces types de travaux sont autorisés en zones humides car ils permettent d'assurer l'entretien de ces milieux.*

la réouverture du secteur C



L'ensemble du fond de vallée est assez hétérogène en matière d'humidité, le secteur noté C sur la carte au recto est très humide et peu portant. Elle s'est enrichie au fil des ans. Cette parcelle a été rouverte il y a 2 ans à l'aide d'un broyeur forestier et un sur-semis a été réalisé. Elle a été intégrée au paddock B et est donc pâturée par les laitières. L'exploitant est content du résultat par contre le sur-semis ne semble pas avoir été efficace. Les espèces caractéristiques des zones humides sont réapparues. Par contre, le jonc diffus est moins présent et a laissé la place au jonc acutiflore plus appétant.

le broyage

Le désherbage chimique n'est pas une solution unique pour venir à bout des plantes non désirées. Il est possible de broyer les repousses, par contre **il faut veiller à ne pas broyer trop bas : 7 cm c'est la bonne hauteur**. Les graminées ont leur réserve dans les talles. En broyant trop bas on risque de favoriser les plantes à rosette au détriment des graminées.

Contact : Syndicat de Bassin de l'elorn , Nolwenn Le Gac-Tobie
zh.agri.syndicatelorn@gmail.com
02.98.25.93.51 / 06.01.22.29.24
Toutes les fiches techniques sur www.syndicatelorn.fr